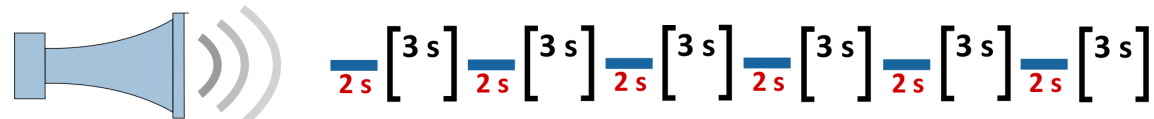


rupture de barrage ou de digue		
LES CONSIGNES SPÉCIFIQUES		
AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> Connaître le système d'alerte spécifique de la zone de proximité immédiate : corne de brume. Connaître les points hauts sur lesquels se réfugier (collines, étages élevés des immeubles résistants), les moyens et itinéraires d'évacuation (cf. le plan particulier d'intervention). Prévoyez votre kit d'urgence en cas d'évacuation. 	<ul style="list-style-type: none"> Évacuez et gagnez le plus rapidement possible le point haut le plus proche. À défaut, gagnez les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide. Ne revenez pas sur vos pas. 	<ul style="list-style-type: none"> Respectez les consignes. Évitez de vous déplacer dans les lieux inondés. Concernant les locaux : <ul style="list-style-type: none"> aérez, désinfectez à l'eau de javel ; chauffez dès que possible ; ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche ; en cas de doute, faites vérifier vos installations techniques.

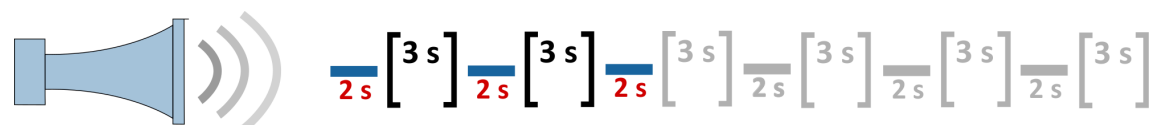
La **corne de brume** est un signal d'alerte spécifique pour avertir la population des communes situées à l'aval immédiat du barrage de la rupture imminente de l'ouvrage ou d'un lâcher d'eau important.



L'ALERTE : le signal comporte un cycle d'une durée minimum de deux minutes, composé d'émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes.



LA FIN DE L'ALERTE : le signal est un son continu de trente secondes.



LES ESSAIS MENSUELS (effectués le premier mercredi des mois de mars, juin, septembre et décembre à 12 H 15) : le signal comporte un seul cycle de douze secondes, composé de trois émissions sonores de deux secondes séparées par un intervalle de trois secondes.

Que faire en cas de rupture de barrage ou de digue ?

PENDANT

évacuez le plus rapidement possible vers le point haut le plus proche.

à défaut, gagnez les étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide.

munissez-vous de votre kit d'urgence et des médicaments nécessaires à vos éventuels traitements.

APRÈS

évitez de vous déplacer dans les lieux inondés.

s'informer

utilisez le réseau téléphonique uniquement pour alerter les secours.

112
18

FRANCE BLEU AUXERRE
sur la bande FM : 101.3 ou 104.0

privilégiez les réseaux sociaux :
PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE
@PREFET58